



CSA FS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

DECLARATION LIMINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2025

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

FO Justice s'inquiète de la situation révélée par les Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST) de l'administration centrale : les problèmes thermiques y sont légion.

Le fameux « bâtiment intelligent » montre chaque jour ses limites : chaleur excessive, ventilation défaillante, inconfort permanent.

Nous posons la question : qu'attend l'administration pour agir concrètement ?

Et qu'en est-il des RSST papier, dont les signalements ne sont pas toujours retranscrits à l'identique dans les registres numériques ? FO Justice dénonce cette opacité et exige la traçabilité intégrale des signalements. D'ailleurs une retranscription est-elle indispensable ?

FO Justice approuve la note de service relative à la protection des agents contre les risques liés à la chaleur.

Mais rédiger ne suffit pas : encore faut-il que cette note soit diffusée et appliquée ! Nous demandons sa transmission immédiate à tous les services et un suivi réel de sa mise en œuvre.

Nous remercions l'administration pour la transmission du rapport d'enquête de la DSJ, mais **restons** vigilants.

Nous exigeons qu'un bilan précis et mesurable soit établi dans 3 mois puis dans 6 mois, afin de vérifier si les dispositifs annoncés produisent des effets concrets sur le terrain. Les agents n'ont plus besoin de promesses, mais de résultats visibles.

Enfin, **FO Justice** alerte une nouvelle fois sur la situation alarmante du pôle archives de RH de la DAP.

Suite à la restructuration, le service est désormais installé dans une bulle ouverte au 4^e étage, accessible à tous les agents, au milieu de dossiers agents !

Et à la fin de cette réorganisation, deux agents resteront sans réel bureau !

C'est inacceptable.

Où est la QVCT dont on nous parle à longueur de réunions ?

Où est la confidentialité des dossiers agents, principe pourtant fondamental du ministère de la Justice ?

FO Justice exige des mesures immédiates pour rétablir la confidentialité, assurer des conditions de travail dignes et respecter les agents qui, chaque jour, font tourner ce ministère malgré les moyens insuffisants et les restructurations à marche forcée.

FO Justice continuera, comme toujours, à défendre sans relâche les droits, la sécurité et la dignité des personnels.